

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les autres rubriques de votre Flash de juillet-août :

### Actualités Optimum Vie

1. Trophée de Golf de l'assurance Lyonnaise 27 juin 2019
2. Journées du Courtage
3. 28 Juin Formation Factorielles région PACA

4. Zoom Prévoyance post-activité
5. « Japonisation » de la zone euro ?

### On en parle...

1. Réforme des retraites... les grandes lignes

## Actualités Optimum Vie

### Trophée de Golf de l'assurance Lyonnaise 27 juin 2019

Cette 30<sup>ème</sup> édition de ce trophée destiné au monde de l'assurance de la région Lyonnaise (compagnies, grossistes, courtiers, agents, gestionnaires de patrimoine, experts...) s'est déroulée par une très chaude journée !

La canicule qui « plombait » la région Lyonnaise a découragé certains golfeurs mais beaucoup ont tenu à se challenger sur un parcours raccourci pour l'occasion.

Il a fallu attendre tard dans le déroulement de la soirée de gala pour avoir un peu de fraîcheur... mais cette édition 2019 fut une fois de plus réussie et appréciée. Un grand merci à nos partenaires présents à l'épreuve et au diner de gala.



### Journées du Courtage

Nous aurons le plaisir cette année encore pour la 18<sup>ème</sup> édition de vous accueillir les 17 et 18 septembre au Palais des Congrès Porte Maillot.

Pour rappel, les Journées du Courtage c'est environ 180 exposants et 10 000 visiteurs professionnels de l'assurance en 2 jours.

Rendez-vous donc sur **notre stand N33** (hall Neuilly) où nous serons ravis de vous recevoir!

Nous vous invitons d'ores et déjà à remplir votre inscription en ligne afin d'obtenir votre badge visiteur : <http://www.lesjournéesducourtage.com/registration/register>



## 28 Juin Formation Factorielles région PACA

La 5<sup>ème</sup> formation en région destinée à nos partenaires s'est déroulée le 28 juin. Pour l'occasion, nous étions réunis dans un lieu chargé d'histoire à Saint Maximin la Sainte Baume. Un grand merci à l'ensemble de nos partenaires courtiers de PACA présents ce jour pour notre formation éligible DDA et animée toujours



avec compétence et professionnalisme par Factorielles. (Actualité de la protection sociale, réforme des retraites, loi Pacte....)



## Zoom Prévoyance post-activité

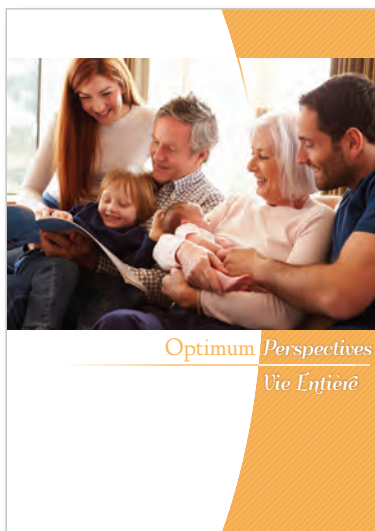
Comme chacun le sait, chaque actif dispose d'une couverture décès du fait de son activité salariée ou non.

Ainsi, pendant l'activité professionnelle, les salariés, les entrepreneurs indépendants, les professions libérales... bénéficient d'une couverture décès au travers de leur régime de prévoyance individuel ou collectif.

Mais savez-vous que cette couverture prend fin le jour de votre départ en retraite ?

Cette situation peut avoir des conséquences fâcheuses pour les proches du nouveau retraité ; alors pourquoi ne pas couvrir vos clients contre ce risque en agissant avant ?

Avec **Optimum Perspectives Vie Entière** vous pouvez prévenir cette situation pour vos clients et ainsi apporter un conseil adapté car l'argumentation « post activité » est souvent exclusivement articulée autour de la retraite et de la chute des revenus mais très rarement sur la perte des garanties de prévoyance.



Une façon positive de mettre en avant votre conseil et de vous démarquer de vos concurrents.

Du fait de son capital décès viager et de la possibilité d'un paiement des primes temporaire (ou viager) le client opte pour la souplesse et le confort (paiement des primes pendant sa période d'activité) et un véritable relais de prévoyance à son départ en retraite.

Avec le contrat **Optimum Perspectives Vie Entière** l'assuré verse une prime sur une durée déterminée à l'adhésion pour continuer à bénéficier à un âge déterminé (retraite par exemple) d'une garantie décès qui le couvrira toute

sa vie durant quel que soit l'âge au moment du décès.

N'hésitez pas ! Ayez le réflexe de cette protection alternative et qualitative pour vos clients et qui valorise votre intervention et vos solutions.

Vous souhaitez vous familiariser avec les possibilités offertes par ce contrat... contactez votre délégué régional qui saura vous apporter toutes précisions utiles.

## « Japonisation » de la zone euro ?

Après un mois de baisse des principales places boursières en mai, les marchés ont repris leur ascension de plus belle. Cette reprise des marchés actions s'explique par le cessez-le-feu de *D. Trump* dans le conflit commercial opposant les États-Unis

avec la Chine d'une part, et d'autre part par le discours toujours plus accommodant des banques centrales des deux côtés de l'Atlantique. En parallèle, les taux d'intérêts de la zone euro continuent de baisser : le taux 10 ans allemand a enregistré des bas historiques à plusieurs reprises sur le trimestre, pour terminer le mois de juin à -0,33 % alors qu'au même moment, son pendant français passait en territoire négatif pour la première fois de son histoire.

À la fin du mois de juin, la plupart des places boursières mondiales sont au-dessus de leur niveau de fin 2018 et affichent des performances de plus de 10 %. Cette hausse s'est cependant effectuée dans un environnement économique et commercial instable, soutenu par des taux d'intérêts toujours plus bas. En zone euro, les taux souverains à 10 ans des pays cœurs deviennent progressivement négatifs et la politique monétaire de la *Banque Centrale Européenne* (« BCE »), en l'absence d'inflation, pourrait les maintenir à de faibles niveaux pour longtemps... Nous dirigeons-nous vers une « japonisation » de la zone euro ? Seule la trajectoire de l'inflation dans les mois à venir nous le dira.



Au 30 juin, la performance des grandes places boursières sont les suivantes :

Au sein de la zone euro, les indicateurs d'activité économique sont encore mitigés et fluctuent d'une publication à une autre. Sur le front politique, les partis populistes n'ont obtenu que 28 % des voix aux élections européennes de fin mai, réduisant ainsi leur capacité à ralentir les réformes voulues par Bruxelles. Concernant le *Brexit*, *Theresa May* a quitté ses fonctions le 7 juin après avoir essuyé de nombreux refus de ses propositions. Dans cet environnement incertain, la *BCE* a, à sa dernière réunion, décidé de maintenir ses taux directeurs inchangés au moins jusqu'au premier semestre 2020 et de lancer son programme de prêts à long terme pour les banques de la zone euro en septembre (*TLTRO*).

Région / Pays	Indice	Devise	Performances 2019 (%)
France	CAC 40	€	20,4
Allemagne	DAX	€	17,4
Actions européennes	Stoxx 600	€	17,2
Obligations zone euro	Euro MTS 7-10 ans	€	6,3
États-Unis	S&P 500	USD	18,5
Canada	S&P/TSX Composite	CAD	16,2
Royaume-Uni	FTSE 100	GBP	13,1
Japon	Nikkei 225	Yen	7,5
Monde	MSCI Monde	USD	17,4
Marchés émergents	MSCI Marchés Émergents	USD	10,7

Aux États-Unis, les données économiques commencent aussi à pointer vers un ralentissement. Sensible à l'impact de cette situation, la *Réserve fédérale* a changé de ton lors de sa dernière réunion, passant d'un discours attentiste à un discours proactif, laissant entrevoir une possible baisse des taux directeurs en juillet et d'autres baisses supplémentaires d'ici la fin de l'année.

Au Royaume-Uni, le risque d'un successeur pro-*Brexit* « dur » suivant le départ de *Theresa May* accentue les incertitudes d'ici la date butoir du 31 octobre. Aussi, la trêve sino-américaine dans la hausse des tarifs douaniers ne résout pas le conflit commercial et fait même perdurer le flou autour de cette situation. Enfin, pour l'Europe, le soulagement du côté des élections européennes n'atténue pas pour autant les craintes vis-à-vis de la faiblesse économique. Par conséquent, notre approche de gestion demeure prudente, en l'absence de visibilité.

Dans ce contexte, les fonds gérés par *Optimum Gestion Financière S.A.* affichent des performances nettes de frais de gestion attrayantes (au 5 juillet 2019) :

Fonds	Performances (%)
<i>Optimum Actions</i>	14,7
<i>Optimum Actions Internationales</i>	15,3
<i>Optimum Obligations</i>	3,7
<i>Optimum Patrimoine</i>	10,7
<i>Optimum Actions Canada (Part R)</i>	21,7

Une allocation diversifiée est toujours à privilégier, faisant du fonds *Optimum Patrimoine* le support idéal. **Le fonds cumule 30 ans d'historique cette année, et affiche une performance (nette de frais de gestion) de près de 7 % par année sur les 10 dernières années.**

L'allocation entre les différentes classes d'actifs demeure relativement stable dans le temps; en effet, le fonds est aujourd'hui composé à 62 % d'actions, 22 % d'obligations et 16 % de liquidités. Ce positionnement lui permet de se classer 9<sup>ème</sup> sur 185 fonds de même nature (sur 1 an au 31 mai 2019), selon *Citywire*.

### **Optimum Gestion Financière S.A. : une expertise éprouvée en allocation d'actifs**

*Optimum Gestion Financière S.A.* (« OGF ») gère plusieurs Fonds Commun de Placement dont un fonds d'actions canadiennes. Forte de sa collaboration avec les sociétés de gestion du *Groupe Optimum* à Montréal et à Stamford (Connecticut), *OGF* a su inscrire sa gestion dans une approche axée sur la valorisation et la préservation du capital, associée à une sélection judicieuse des titres en portefeuille et une faible rotation de ceux-ci.

# On en parle...

## Réforme des retraites... les grandes lignes

Le 18 juillet, Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites, présentera son rapport sur la réforme des retraites.

Ses propositions seront la base du projet de loi qui sera présenté en décembre prochain.

### Les grandes lignes :

#### Un régime par points

La mise en place d'un régime universel par points viendra remplacer les 42 régimes actuels, où les pensions sont calculées selon le nombre de trimestres cotisés.

Le futur système permettra à chacun d'accumuler des points et « un euro cotisé donnera les mêmes droits à tous ». Finie aussi la règle des 25 meilleures années pour les salariés du privé et des 6 derniers mois pour les fonctionnaires.

Les retraités actuels ne sont pas concernés par cette réforme, de même que les actifs à moins de 5 ans de la retraite au moment de l'adoption de la loi.



#### Âge d'équilibre

Il n'y aura pas de changement de l'âge légal de départ à la retraite qui restera fixé à 62 ans, mais il y aura la mise en place d'un « âge d'équilibre » à 64 ans.

Un bonus-malus devrait être instauré autour de cet âge de 64 ans : les futurs retraités verraient leur pension diminuée en cas de départ avant 64 ans, et majorée en cas de départ postérieur à 64 ans .

#### Les pensions de réversion

Après de très nombreuses rumeurs sur les pensions de réversion, Monsieur Delevoye devrait annoncer leur maintien dans la prochaine réforme.

Elles coûtent environ 36 milliards d'euros, soit 12 % des dépenses totales de retraite. Elles s'élèvent en moyenne à 304 euros mensuels pour les hommes et 642 euros pour les femmes. Pour ces dernières, cela représente presque la moitié du montant de la retraite moyenne!

Il apparaît délicat d'y toucher mais des aménagements possibles pourraient voir le jour. À suivre

#### La majoration pour les enfants

Le rapport Delevoye devrait acter une nouveauté : la majoration des pensions dès le premier enfant et non plus à partir du troisième.

#### Les régimes spéciaux

Le système universel à points devrait à priori mettre fin aux régimes spéciaux. Il resterait cependant quelques exceptions : policiers, douaniers, pompiers, et surveillants pénitentiaires garderaient leurs spécificités de départ anticipé à 57 ans, voire 52 ans. En revanche, les aides-soignantes des hôpitaux publics devront se plier aux mêmes règles que leurs collègues du privé, avec l'accès au « compte pénibilité » pour partir au mieux à 60 ans.

Des changements interviendront également pour les indépendants, les agriculteurs...

*Nous ne manquerons pas de revenir sur le sujet dans les prochains mois !*

